

After awhile, the Honourable Gérard V. La Forest, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, in his capacity as Deputy of Her Excellency the Governor General, having come and being seated at the foot of the Throne—

The Honourable the Speaker *pro tempore* commanded the Gentleman Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:—

"It is the desire of the Honourable the Deputy of Her Excellency the Governor General that they attend him immediately in the Senate Chamber."

The House of Commons being come,

The Honourable the Speaker *pro tempore* said—

"Honourable Members of the Senate:

Honourable Members of the House of Commons:

I have the honour to inform you that Her Excellency the Governor General has been pleased to cause Letters Patent to be issued under Her Sign Manual and Signet constituting the Honourable Gérard V. La Forest, Puisne Judge of the Supreme Court of Canada, her Deputy, to do in Her Excellency's name all acts on her part necessary to be done during Her Excellency's pleasure."

The said Commission was then read by one of the clerks at the table as follows:—

CANADA

JEANNE SAUVÉ  
(L.S.)

BY HER EXCELLENCE the Right Honourable Jeanne Sauvé, a Member of the Queen's Privy Council of Canada, Chancellor and Principal Companion of the Order of Canada, Chancellor and Commander of the Order of Military Merit upon whom has been conferred the Canadian Forces' Decoration, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

TO THE HONOURABLE GÉRARD V. LA FOREST, a Puisne Judge of the Supreme Court of Canada.

GREETING:

KNOW YOU that being well assured of your loyalty, fidelity and capacity, I, the Right Honourable Jeanne Sauvé, Governor General of Canada, under and by virtue of and in pursuance of the power and authority vested in me by the Commission of Her Majesty Queen Elizabeth II, under the Great Seal of Canada, dated the twenty-eighth day of January in the year of Our Lord one thousand nine hundred and eighty-four, constituting and appointing me to be Governor General of Canada do hereby nominate, constitute and appoint you, Gérard V. La Forest, to be my Deputy within Canada and in that capacity to exercise, subject to any limitations or directions from time to time expressed or given by Her Majesty, all the powers, authorities and functions vested in and of right

Quelque temps après, l'honorable Gérard V. La Forest, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président *pro tempore* ordonne au Gentilhomme huissier de la Vergé noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

"C'est le désir de l'honorable Suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat."

La Chambre des communes étant arrivée,

L'honorable Président *pro tempore* dit:

"Honorable membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre les lettres patentes sous son seing et sceau nommant l'honorable Gérard V. La Forest, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, pour être son Suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence."

Un des greffiers au bureau du Sénat donne alors lecture de la Commission, comme il suit:

CANADA

JEANNE SAUVÉ  
(L.S.)

PAR SON EXCELLENCE la très honorable Jeanne Sauvé, Membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de l'Ordre du Mérite militaire à qui a été décerné la Décoration des Forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À L'HONORABLE GÉRARD V. LA FOREST, Juge puîné de la Cour suprême du Canada,

SALUT:

SACHEZ QUE, connaissant bien votre loyauté, votre fidélité et votre compétence, et en vertu et conformité des pouvoirs et de l'autorité à moi conférés par la Commission de Sa Majesté la Reine Elizabeth Deux, sous le grand sceau du Canada, en date du vingt-huitième jour de janvier en l'an de grâce mil neuf cent quatre-vingt-quatre, me constituant et me nommant Gouverneur général du Canada, je, la très honorable Jeanne Sauvé, Gouverneur général du Canada, vous constitue et vous nomme, par les présentes, vous Gérard V. La Forest, mon suppléant au Canada pour, à ce titre, exercer, sous réserve de toutes restrictions et instructions à l'occasion formulées et communiquées par Sa Majesté, tous les pouvoirs, fonctions et attributions qui me sont dévolus et que je peux exercer de droit